

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME 19 août 2024 à 17 h SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE 3, chemin de Hatley

Présences :

Patricia Sévigny, Présidente et conseillère
Jean-Pierre Charuest, Maire
Danny Roy, citoyen
Nicole Couture, citoyenne
Cécile Collinge, citoyenne
Benoît Bouthillette, conseiller

Absents :

Mélanie Éliane Marcoux, citoyenne

Monsieur Nicolas Guillot, responsable de l'urbanisme et de l'environnement, agit à titre de secrétaire du CCU.

1. Ouverture de la réunion

À 17h00 ayant constaté le quorum, madame Patricia Sévigny présidente du CCU ouvre la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 5.2

3. Dépôt des comptes-rendus des réunions précédentes

3.1. Réunion du 22 juillet 2024

Le compte-rendu de la réunion est adopté tel que présenté

4. Suivi de la dernière réunion

4.1. Bilan 2024 et projection 2025

Depuis le début de l'année 2024, nous avons déjà travaillé environ 6h sur les projets domiciliaires et leurs présentations, et 12h environ sur différentes modifications réglementaires.

6 dossiers PIIA, 3 dérogations mineures et 1 dossier CPTAQ

Présentation du bilan et des projections, du nombre de permis en cours 2024 et d'idée de formations ou de visites instructives en urbanisme.

Prévoir, si possible une belle carte de l'urbanisme, elle pourrait être affichée dans la salle du conseil, elle pourrait être utile à tout le monde.

4.2. Modification réglementaire - Mise à jour du règlement PIIA

Lecture du règlement PIIA et analyse des recommandations faites par l'agent du patrimoine et la MRC.

Les chapitres 1 à 11 ont été analysés et vont être modifiés pour le prochain CCU

5. Nouveaux points

5.1. Demande de modification réglementaire 140 rue du Hameau

À la vue du nombre d'années (21 ans) et de l'utilité de l'usage dans le secteur, le comité recommande au service de l'urbanisme de trouver une solution pour légaliser l'usage commercial.

Une solution sera présentée au prochain comité.

5.2. Demande de permis PIIA, lot 6 554 264

Projet de construction d'une nouvelle maison unifamiliale sur le lot 6 554 264, ce lot se trouve en zone PIIA Hbd-3

Considérant que les objectifs poursuivis par le règlement PIIA sont respectés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE COUTURE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS DE RECOMMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'accepter la demande de PIIA pour la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale sur le lot 6 554 264,

Le comité recommande aussi le recul de la marge avant à 15m pour une meilleure cohérence de profondeur avec les maisons avoisinantes.

6. Prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 16 septembre 2024

7. Levée de la réunion

La réunion est levée.

Patricia Sévigny
Présidente du CCU

Nicolas Guillot
Secrétaire du comité